

Qualité Sanitaire des Bâtiments, N°13, octobre 2013

publié le 22 octobre 2013 (modifié le 10 mars 2014)

ZOOM SUR ... la semaine d'action internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb



Pendant cette semaine de campagne, les objectifs de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb seront les suivants :

- accroître la sensibilisation au problème de l'intoxication au plomb ;
- mettre en avant les efforts déployés par les pays et les partenaires pour prévenir l'intoxication au plomb chez l'enfant ;
- demander instamment que de nouvelles mesures soient prises pour éliminer les peintures au plomb.

A lire sur le [site internet de l'OMS](#) :

- les supports de communication
- guide succinct des méthodes de dosage du plomb dans le sang
- guide succinct des méthodes de dosage du plomb dans les peintures

DU COTE DU PÔLE QUALITÉ SANITAIRE DES BÂTIMENTS



- Dans le cadre d'un projet de recherche Cerema-lfsttar "Fiameebat" (« Fiabilisation de la Mesure pour l'Efficacité Energétique des BÂTiments ») le pôle qualité sanitaire des bâtiments du CETE NP est chargé d'effectuer un état des lieux de la mesure du CO2 et recensera les problèmes rencontrés par les acteurs dans leurs activités de mesure. Dans ce cadre, une enquête est réalisée pour connaître les acteurs de la mesure du CO2, dans quel cadre les mesures de CO2 sont effectuées, quelles difficultés sont rencontrées sur le terrain et lors de l'interprétation des mesures, et quels sont

les besoins pratiques, techniques et analytiques du réseau. Si vous êtes concerné par ces mesures, merci de renseigner le questionnaire suivant : <http://enqueteur.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=72325&lang=fr>

- Le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments intervient lors de la formation nationale Bâtiment-Santé du 04 au 06 novembre au CVRH de Tours sur les thématiques suivantes : plomb, amiante, QAI, termites, radon, mэрule ...

AIR INTÉRIEUR

De l'évaluation du risque à la gestion de la crise : le cas du syndrome des bâtiments malsains

Environnement, Risques et Santé N°4, Juillet/Août 2013

Extrait :

"Le syndrome des bâtiments malsains (SBM) est une affection collective qui se traduit par des symptômes aspécifiques. Son étiologie est indéterminée et cette incertitude peut être source de stress. La complexité de ces crises demeurées inexplicables depuis plusieurs décennies nous a conduits à proposer des hypothèses de recherche relatives à la qualité environnementale, à la représentation de l'environnement, à la dynamique sociale, au processus de communication et à la gestion de l'incertitude. Nous prenons appui sur un cas d'étude pour exposer une méthode multicritères qui repose sur des investigations psychosocio-environnementales, techniques et sensorielles. Les résultats attestent de la pertinence d'une approche interdisciplinaire dans l'explication de l'émergence et de l'évolution des SBM."

[Lire la suite sur le site](#)

Colloques

Colloque Primequal : "Qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments : causes, effets, prévention et gestion "

les 19 et 20 novembre 2013 à La Rochelle (Charente-Maritime)

Pour en savoir plus, visitez [le site dédié](#)

Séminaire Précarité énergétique - Rencontres du Comité Régional : "Précarité énergétique, air intérieur et santé"

Le 04 novembre 2013 de 14h à 17h à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lille.

Pour connaître le programme et s'inscrire, cliquez [ici](#)

RISQUES ÉMERGENTS

Radiofréquences et santé - Mise à jour de l'expertise

ANSES, Octobre 2013

Extrait :

" Face au développement rapide des technologies sans fil, l'Anses formule des recommandations pour limiter les expositions aux radiofréquences, notamment des populations les plus vulnérables .L'Anses publie ce jour les résultats de l'évaluation des risques liés à l'exposition aux radiofréquences sur la base d'une revue de la littérature scientifique internationale, actualisant ainsi l'état des connaissances publié en 2009. Cette actualisation ne met pas en évidence d'effet sanitaire avéré et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population. Elle pointe toutefois, avec des niveaux de preuve limités, différents effets biologiques chez l'Homme ou chez l'animal. Par ailleurs, certaines publications évoquent une possible augmentation du risque de tumeur cérébrale, sur le long terme, pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables. Compte tenu de ces éléments, dans un contexte de développement rapide des technologies et des usages, l'Anses recommande de limiter les expositions de la population aux radiofréquences – en particulier des téléphones mobiles -, notamment pour les enfants et les utilisateurs intensifs, et de maîtriser l'exposition générale résultant des antennes-relais. Elle va par ailleurs approfondir le travail concernant les électro-sensibles, en examinant plus spécifiquement toutes les données disponibles en France et à l'international sur ce sujet qui mérite une attention particulière. »."

[Lire la suite sur le site de l'ANSES](#)

A lire aussi : [le rapport de l'ANSES](#)

SANTE ENVIRONNEMENT

Publication du rapport 2013 sur la qualité de l'air en Europe

Extrait :

"This report presents an overview and analysis of air quality in Europe from 2002 to 2011. It reviews progress towards meeting the requirements of the air quality directives and gives an overview of policies and measures introduced at European level to improve air quality and minimise impacts. An overview of the latest findings and estimates of the effects of air pollution on health and its impacts on ecosystems is also given. "

[Lire la suite sur le site European Environment Agency](#)

La pollution de l'air extérieur est classée cancérigène certain pour l'homme

Rachida Boughriet, Actu-Environnement, 17 octobre 2013

Extrait :

"Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a annoncé jeudi 17 octobre, qu'elle classifiait la pollution de l'air extérieur comme cancérigène certain (groupe 1) pour l'homme, et ce, quelle que soit la région du monde où l'on réside."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Pollution de l'air et santé : les maladies respiratoires et le coût pour le système de soin

CGDD, Le Point Sur, Octobre 2013

Extrait :

"La pollution de l'air est à l'origine de maladies de l'appareil respiratoire qui entraînent des dépenses prises en charge par le système de soin : consultations, soins, médicaments, hospitalisations, indemnités journalières... C'est ce coût pour le système de soin que l'étude a évalué pour un total situé entre 0,8 et 1,7 milliard d'euros par an. Pour être complet, ce niveau déjà élevé de coût serait à majorer d'autres dépenses qui n'ont pu être chiffrées (transport sanitaire, consultations et examens en médecine de ville,...).

L'étude a déterminé, d'une part, les coûts liés à chaque cas des maladies concernées, ce qui nécessite, outre une approche économique, une approche médicale de la maladie, et d'autre part, ce qui est attribuable à la pollution parmi l'ensemble des cas d'une maladie.

La maladie la plus coûteuse est l'asthme, dont la part attribuable à l'environnement reste incertaine. Viennent ensuite les bronchites aiguës qui concernent aussi un grand nombre de cas, puis les bronchites chroniques, les broncho-pneumopathies chroniques obstructives et les cancers des voies respiratoires. Les épisodes sévères de pollution ou l'exposition chronique de personnes sensibles sont aussi la cause de nombreuses hospitalisations."

[Lire la suite sur le site du Ministère de l'Ecologie](#)

Santé environnementale : l'Anses et l'Ineris renforcent leurs liens

Laurent Radisson, Actu-Environnement 27 septembre 2013

Extrait :

"L'Anses et l'Ineris ont signé le 26 septembre une convention de partenariat pour renforcer leurs liens en matière de prévention des risques en santé environnementale."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Rencontre régionale Santé-Environnement le 22 octobre à Rennes

Extrait :

"A mi-parcours du PRSE 2011-2015, cette journée réunira les différentes parties prenantes contribuant à la mise en œuvre du PRSE (élus, décideurs, services de l'Etat, collectivités territoriales, professionnels de la santé et de l'environnement, partenaires économiques et sociaux, associations...). Cette rencontre a pour objectif d'échanger sur l'état d'avancement des actions, mais également d'identifier les ajustements à apporter au PRSE, notamment les nouvelles actions à mettre en place sur les problématiques émergentes. A cette occasion et dans la continuité de la concertation engagée en 2009 lors de l'élaboration du PRSE, les 4 ateliers habiter-accueillir, produire-travailler, consommer, bouger-se détendre seront réunis. "

Pour en savoir plus, visitez [le site dédié](#)

La lettre Qualité Sanitaire des Bâtiments est réalisée par le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments du CETE Nord-Picardie.

Pour vous abonner : [inscription à la lettre](#)

Pour résilier l'abonnement : [résiliation d'abonnement à la lettre](#)